



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 avril 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 3), M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 37 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à compter de la question n° 3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 3 jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT (à compter de la question n° 3), Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Claudine CAULET.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 38), M. Emile BRIOT, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME, Mme Françoise PRESSE (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Emile BRIOT à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Françoise PRESSE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Carine MICHEL, Mme Karima ROCHDI à M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL à M. Pascal CURIE, Mme Ilva SUGNY à M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 14 - Emergences - Evolution du dispositif - Première attribution 2018

Emergences
Evolution du dispositif
Première attribution 2018

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

	Date	Avis
Commission n° 6	27/03/2018	Favorable unanime

La Ville de Besançon poursuit les objectifs de son Schéma d'Orientation pour la Culture 2010-2020 parmi lesquels le soutien à la création et à l'expérimentation artistiques est un enjeu majeur.

Dans ce cadre, la Ville de Besançon accompagne la jeune création artistique du territoire à travers un dispositif dédié : *Emergences*, initié en 2005 et prolongeant alors une politique culturelle en faveur de la jeune création engagée vingt ans auparavant avec *Les Rencontres Jeune Création* et *Besançon Ville Ouverte aux Jeunes*.

Emergences est tout à la fois un laboratoire d'expérimentations artistiques, le reflet de la richesse culturelle bisontine et l'expression de l'engagement conjoint des acteurs culturels professionnels du territoire en faveur de la jeune création.

I - Bilan et perspectives

L'année 2017, qui a vu la mise en œuvre de la 10^{ème} édition de *la semaine des Emergences*, manifestation pivot du dispositif *Emergences*, a été l'occasion de réaliser un état des lieux avec les partenaires et de s'interroger sur les perspectives.

Le dispositif, dédié exclusivement au spectacle vivant et à la musique, est articulé autour d'un accompagnement à la création (soutiens de nature financière, technique, en communication...), qui se concrétise par la présentation du spectacle au public et aux professionnels dans le cadre de la *semaine des Emergences* se déroulant au mois de juin dans les scènes culturelles partenaires.

Ce dispositif a ainsi permis à de nombreux jeunes artistes de créer et de présenter leurs projets dans des conditions professionnelles, et d'obtenir une première visibilité auprès du public et des réseaux professionnels du spectacle vivant.

Plus de soixante projets ont été accompagnés au cours de ces dix dernières années. Beaucoup ont, depuis, pris leur envol vers la professionnalisation et la diffusion sur les scènes régionales ou nationales et sur les festivals européens.

Un certain nombre d'artistes ayant bénéficié du dispositif *Emergences* sont aujourd'hui aidés par la Ville au titre du soutien à la création pour des projets créés et diffusés dans les réseaux professionnels du spectacle vivant : Compagnie Ka, Cie 1 des Si, Cie Vraiment Dramatique, Cie Beng Beng, Cie Valkyrira, Cie Pièces Détachées...

Toutefois, considérant les évolutions des secteurs artistique et culturel, celles du territoire, le dispositif pourrait être optimisé et répondre encore davantage aux enjeux actuels et aux besoins de la jeune création artistique locale en :

- développant davantage de souplesse et d'adaptabilité ;
- élargissant l'accompagnement à d'autres domaines de la création artistique contemporaine ;
- en redéfinissant le territoire d'intervention.

II - Propositions d'évolution du dispositif et moyens

1 - Les évolutions du dispositif

Plusieurs aménagements permettraient de faire évoluer le dispositif et de répondre aux trois enjeux cités ci-dessus. Ainsi :

- Il est proposé de faire évoluer le dispositif afin de lui donner plus de souplesse et d'adaptabilité en fonction :

- du degré d'avancement du projet,
- des besoins spécifiques à chaque projet (artistique, techniques, financiers, administratifs, structurels, partenariaux, etc.),
- du temps nécessaire au travail, à la maturation du projet et aux différentes étapes qu'il doit franchir,
- du type de restitution susceptible de mettre en valeur le projet auprès du public et des professionnels sur le territoire, et au-delà le cas échéant.

Ainsi, si la *semaine des Emergences* pouvait permettre une visibilité des projets, elle induisait une structuration temporelle contraignante, sans pour autant garantir la meilleure audience publique, ni la meilleure mise en relation avec le monde professionnel.

Il est proposé d'articuler désormais l'accompagnement des projets autour d'étapes et de rendez-vous, qui seront pour partie destinés aux professionnels et au public et qui seront construits et individualisés en fonction de chacun des projets soutenus.

En complément, il est proposé, au-delà du comité d'instruction (composé de la Ville de Besançon et des partenaires suivants : Les 2 Scènes - Scène Nationale de Besançon, Centre Dramatique National de Besançon Franche-Comté, La Rodia - Scène des musiques actuelles, le Petit Théâtre de la Bouloie - Service culturel du CROUS de Besançon), de pouvoir associer ponctuellement d'autres acteurs bisontins (événements, lieux ressources, structures de diffusion...) en fonction des besoins et enjeux de chacun des projets.

- Il est proposé d'élargir le dispositif à d'autres domaines de la création artistique contemporaine, soit aux arts visuels et aux arts transdisciplinaires.

Afin de pouvoir répondre à cette ouverture, il est proposé, dans un premier temps, d'élargir le comité d'instruction à une structure culturelle du secteur, en l'occurrence l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon.

- Il est proposé de préciser le périmètre territorial d'éligibilité des artistes susceptibles de bénéficier d'un accompagnement.

Jusqu'alors ouvert aux artistes régionaux, il est proposé désormais de consacrer le dispositif *Emergences* aux jeunes artistes, compagnies, groupes et ensembles du territoire bisontin et grand-bisontin, qu'ils soient juridiquement ou professionnellement implantés sur le territoire ou qu'ils y mènent une activité artistique régulière.

2 - Les moyens du dispositif

Le dispositif *Emergences*, dans sa nouvelle configuration, repose sur la mobilisation des moyens suivants :

- une enveloppe annuelle de subventions de la délégation Culture dédiée au soutien des projets et pouvant bénéficier aux artistes plasticiens ou aux structures porteuses ou accompagnant des projets de création (maintien de l'enveloppe 2017, à hauteur de 33 000 €).

Cette enveloppe s'inscrit en complémentarité des différents moyens d'accompagnement municipaux en nature (communication, logistique, conseil, mise à disposition de locaux, notamment au sein de la Friche Artistique...), ainsi que des moyens financiers et en nature apportés par les structures partenaires et/ou autres collectivités et organismes aux projets.

- le développement de nouveaux outils de communication garantissant la visibilité du dispositif et de l'action de la Ville de Besançon, ainsi que la valorisation de la jeune création artistique locale, se substituant aux moyens mobilisés jusqu'alors pour la communication autour de la *semaine des Emergences*.

Il est notamment proposé la création, par le biais de la Direction de la Communication en lien avec la Direction de l'Action Culturelle, d'un site Internet dédié, outil de présentation du dispositif porté par la Ville et point d'entrée pour les jeunes artistes souhaitant postuler à un accompagnement, ainsi que vitrine de la jeune création artistique professionnelle bisontine.

III - Soutien aux projets de création - Projets en cours et première répartition de subventions

Actuellement, les projets de création de six jeunes artistes, inscrits dans une démarche professionnelle et éligibles au dispositif *Emergences*, sont en cours de suivi et à différents stades d'avancement.

L'un des projets, *Personne*, de l'association Muchmuche Company (danse/arts du cirque), poursuit son processus de création.

Après un soutien financier de la Ville à hauteur de 5 000 € en novembre 2017, complété par de nombreux partenariats, la Compagnie avance dans sa démarche de création en vue d'une finalisation du spectacle à l'automne 2018.

Elle réalise, notamment fin mars 2018, une nouvelle résidence de création au studio danse de la Friche Artistique avec l'accompagnement de la chorégraphe Nathalie Pernette.

La première du spectacle sera présentée à Besançon à l'automne 2018, deux représentations étant programmées dans le cadre de la saison 2018/2019 des 2 Scènes.

Par ailleurs, deux projets, accompagnés par La Rodia, nécessitent un soutien financier de la Ville afin de leur permettre la réalisation de résidences de travail dans des conditions professionnelles, premières étapes décisives dans leur processus de création :

- ROUGE SAGAN - Association La grosse galette (rock)

ROUGE SAGAN, porté par les musiciens Leeds Chabert et Frederic Morel, se décline en deux volets, un duo «rock de chambre» mêlant violon, guitare électrique et voix, et un duo «rock new wave» croisant synthétiseurs et guitares.

Accompagné de deux techniciens (son et lumière), le duo, dans le cadre de cette résidence à La Rodia, développe différents axes de travail, en particulier la synthèse de deux esthétiques musicales et la réalisation d'une scénographie intégrant la vidéo. Une sortie de chantier, en fin de résidence, permet de confronter ce projet aux retours du public.

Afin de permettre le déroulement de cette résidence dans des conditions professionnelles, il est proposé un soutien à hauteur de 1 500 € à l'association La grosse galette.

- LOBSTER - Association Lobster et Ashtray (pop - folk)

Autour d'influences pop et folk, LOBSTER, projet de trio porté par le jeune musicien Brice Sarrazin, également enseignant à l'École de musique du Plateau, propose un melting-pot mélodieux dans un univers singulier.

Inscrit dans une démarche professionnelle solide, le projet réunit différents intervenants du territoire aux parcours reconnus, tant sur le plan artistique, que technique ou de la communication. Ainsi, deux regards extérieurs, collaborateurs d'Aldebert, accompagnent ce projet, tout comme Thomas Huot-Marchand au graphisme ou Jean-Christophe Polien à la captation photographique.

En parallèle de la sortie d'un premier EP, le groupe travaillera 3 jours en résidence à La Rodia, avec l'enjeu de finaliser un premier set tant sur les plans du son, de la lumière que de la construction scénique.

Afin de favoriser la réalisation de cette résidence dans des conditions professionnelles, il est proposé un soutien à hauteur de 2 500 € à l'association Lobster et Ashtray.

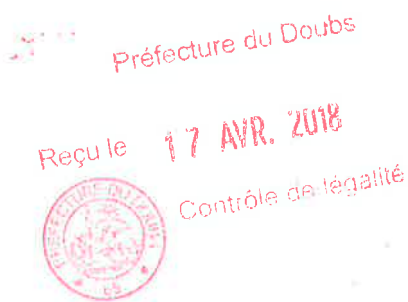
Enfin, trois projets (cirque, musiques actuelles, danse), inscrits dans une première phase de construction, nécessitent la poursuite de l'instruction, avant de confirmer un engagement d'accompagnement adapté par la Ville et ses partenaires.

En cas d'accord, la somme totale, soit 4 000 €, sera prélevée sur la ligne 65.33/6574 CS 10032.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- d'adopter les évolutions proposées du dispositif Emergences,

- de soutenir, pour cette première session d'attribution 2018, deux projets pour un montant total de 4 000 €.



Pour extrait conforme,
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0